

Rapport d'activités du comité de l'ACIL

Janvier 2008-novembre 2008

Organisation du comité

Elu lors de l'assemblée générale du 6 décembre 2006, le comité de l'ACIL était composé en janvier 2008 de Michel Pahud (président), Hugues Poltier (secrétaire), Marie Widmer (trésorière) et Jérôme David. Gaspard Turin continuait à participer aux réunions comme il le faisait depuis le mois de juin 2007.

L'assemblée générale du 12 mars 2008, qui a reconduit le comité sortant, a formellement élu Gaspard. Lors de sa première réunion, le 17 mars, le comité fraîchement élu a décidé de conserver la même répartition des postes au sein du bureau.

Réunions du comité

Au cours de cette année, le comité s'est réuni à dix reprises. Comme l'année précédente, les ordres du jour ont dépendu des Conseils de faculté, des rencontres avec le décanat et du suivi des dossiers en cours.

Contacts avec les autres corps de la faculté et avec les autorités académiques

Le comité a rencontré le **décanat** *in corpore* à deux reprises (21 avril et 20 octobre). Les échanges furent cordiaux et permirent au comité de prendre connaissance des sujets « chauds » du moment. Grâce à ces informations, l'ACIL a pu anticiper certains événements en se prononçant par exemple sur l'évolution future du statut des assistants, des MA et des MER. Lors de ces réunions, la doyenne accepta de renouveler l'enveloppe accordée à l'ACIL l'année précédente et de finança la fête d'accueil des nouveaux (13.10). A côté de ces réunions formelles, Michel a discuté plusieurs fois avec Martine Hennard Dutheil, vice-doyenne. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les choix du décanat et furent utiles pour préparer les Conseils de faculté.

Toutes ces réunions n'ont pourtant pas empêché une mésentente au moment de la modification du Règlement d'études au début du mois d'octobre. Jérôme dut rencontrer Mme Bielman en urgence pour que les différends soient aplanis.

En début d'année, les contacts avec l'**ACIDUL** ont été fréquents grâce à Gaspard Turin qui siégeait dans les deux comités. Depuis son départ au service civil pour le semestre d'automne, les relations sont plus épisodiques et ont lieu via Sarah Ljubibratic. L'élection le 27 octobre de Michaël Hertig, assistant en philosophie, au bureau d'ACIDUL pourrait, à terme, favoriser de nouveaux échanges.

Une seule rencontre avec l'**AEL** eut lieu durant l'année entre Michel et Romain Bionda, président au moment de l'entrée des partis politiques à l'Université. Le comité a par contre eu plusieurs contacts avec la **FAE** au moment de leurs élections. Suite à notre prise de position sur l'entrée des partis politiques à l'université, le bureau de la FAE nous a écrit et nous a proposé une rencontre qui n'a, pour finir, jamais eu lieu.

Aucune rencontre n'a eu lieu avec les **professeurs**. Le comité a eu quelques échanges de courriels avec leur président Alain Corbellari au moment de la directive sur les doctorants fonds externes, mais c'est tout. Il faut dire que les professeurs restent très individualistes et n'ont toujours pas de réflexe de corps.

Aucun contact avec le **PAT**. Le thé prévu n'a pas eu lieu.

Activités du comité

- 1) **Participation à l'auto-évaluation**
- 2) **Prise de position lors de l'entrée des partis politiques à l'Université**
- 3) **GT plans d'études**
- 4) **Directive relative aux doctorants engagés sur des fonds externes**
- 5) **Modifications du règlement d'études (fin des thèses)**
- 6) **Fêtes de l'ACIL**

1) **Participation à l'auto-évaluation**

Afin de préparer l'auto-évaluation de la faculté, une commission de pilotage avait été créée le 21 juin 2007. Hugues Poltier y participa comme représentant de l'Acil et put rendre compte, à plusieurs reprises, des fortes tensions qui existaient au sein du corps professoral. La commission acheva ses travaux à la fin de l'année 2007 et transmit ses résultats au décanat chargé d'écrire le rapport de synthèse. Ce dernier document fut ensuite envoyé à quatre experts extérieurs qui vinrent à Dorigny du 15 au 18 avril 2008.

Lors de cette seconde phase, dix membres du CI purent s'entretenir avec les experts. Ayant participé aux travaux de la commission, Hugues Poltier, Olivier Knechciak et Isaac Pante étaient automatiquement invités. Les sept autres membres furent élus par l'AG du 12 mars.

Cette délégation eut accès au rapport du décanat et se réunit le 14 avril pour discuter de son contenu. A la suite de cette séance de préparation, Jérôme David rédigea une synthèse de deux pages qui soulignait les attentes propres à notre corps. Le comité proposa de remettre ce document aux experts le 17 avril suivant, ce qui fut accepté. Voir : <http://www.unil.ch/acil/page47373.html>

Au moment d'écrire ce rapport d'activités, le décanat a reçu les dernières remarques des experts et vient de publier une synthèse des rapports d'auto-évaluation (rapport du décanat corrigé et rapport des experts). Le vice-doyen Bavaud organise une séance d'information le 4 décembre prochain.

2) **Prise de position lors de l'entrée des partis politiques à l'Université**

Le comité discuta pour la première fois de ce sujet le 9 avril. Averti depuis quelques jours que des partis politiques envisageaient de présenter des listes lors des élections à la FAE du 28 avril, il s'intéressa aux nouveaux statuts de la faïtière des étudiants. Le comité remarqua que leur récente révision permettait bien l'entrée des partis politiques à l'Université.

Le comité y fut d'emblée réticent pour trois raisons principales. Parce qu'un tel système, encourageait, à terme, les étudiants à défendre avant tout un parti (ou son programme) et non plus leur faculté. Parce que l'Université ne devait pas servir à former les futurs cadres des partis. Parce que l'introduction des partis à l'Université de Berne avait entraîné la disparition des associations de faculté et que l'AEL devrait rester notre principal interlocuteur étudiant.

Le comité décida de faire connaître ses réticences aux différents acteurs de la faculté. Michel prit contact avec Romain Bionda président de l'AEL et Benoît Gaillard, co-président de la FAE et initiateur du projet. Grâce aux informations recueillies auprès de ces deux étudiants, le comité rédigea une prise de position prête à être envoyée au cas où des listes de partis se présenteraient. Les radicaux-libéraux ayant déposé la leur avant le 19 avril, le comité prit contact avec Emmanuel Barraud de *24heures* et rédigea la version finale de sa prise de position. Celle-ci fut envoyée le 27 avril à tous les membres de l'ACIL et le 2 mai à tous les professeurs de la faculté. Les réactions furent positives et un article à ce sujet parut dans le *24heures* du 28 avril.

Le 19 mai, la FAE envoyait une réponse de 5 pages à notre prise de position estimant que nos craintes étaient infondées. Une réunion entre les deux comités fut envisagée, mais n'eut pas lieu.

3) GT Plan d'études

Créé le 10 septembre 2007 et dirigé par Olivier Bianchi, ce groupe de travail avait pour but, selon son responsable, de « recueillir des données, des informations, pour permettre à la Commission des plans d'études et de l'enseignement de réfléchir sur une base solide à l'application du système de Bologne dans notre faculté ». Estimant que les résultats de cette étude pourraient influencer les prochaines modifications des plans, l'ACIL exprima dès le 20 septembre son souhait d'y participer. Désirant uniquement faire appel aux « bonnes volontés », Olivier Bianchi s'opposa à ce qu'un délégué de l'ACIL y siège. Après plusieurs discussions, la vice-doyenne Martine Hennard accepta, début mars 2008, que l'ACIL propose quelqu'un. Aris Xanthos manifesta son intérêt lors de l'AG 12 mars et fut accepté par Olivier Bianchi. Mais le processus était tellement engagé qu'Aris préféra renoncer à siéger. Les membres de ce groupe firent un tour des sections et s'entretenirent avec l'AEL, mais l'ACIL ne fut pas consultée. Le comité put par contre obtenir un exemplaire du rapport final présenté au décanat le 20 octobre. Le groupe de travail est maintenant dissout et ce dossier devrait désormais occuper la Commission des plans d'études puis le Conseil de faculté.

4) Directive relative aux doctorants engagés sur des fonds externes

Ce projet fut brusquement rendu public à la fin de l'année 2007. Dès le début, le comité de l'ACIL laissa ce dossier à l'ACIDUL puisqu'il impliquait toute l'Université. Grâce à une mobilisation dans toutes les facultés, ACIDUL obtint plusieurs aménagements importants et la Directive 1.31 fut publiée le 10 mars 2008.

Tout semblait terminé jusqu'à ce qu'Alain Corbellari, président de l'Association des professeurs écrive au comité à la mi-mai. Il lui expliquait que l'application de l'article 1 de cette directive était inimaginable en Lettres. Le texte mentionne que le doctorant financé par des fonds externes consacre « en principe 100% de son taux d'activité à l'élaboration d'une thèse de doctorat [...] ». Pour les professeurs, cela revenait à « tuer » la recherche dans notre faculté. En réponse au courriel d'Alain Corbellari, le comité a décidé de consulter les premiers concernés. Sur 13 envois, seuls cinq doctorants financés par fonds externes rendirent réponse. Deux étaient favorables à l'article en question et trois opposés. Devant ce manque d'unanimité, le comité décida de ne pas directement prendre position et d'attendre le résultat de la rencontre entre la délégation des professeurs et la direction qui eut lieu fin mai. Le 11 août, Mme Bielman informait les enseignants de la faculté qu'un accord avait été trouvé avec le Rectorat. La directive 1.31 restait en vigueur, mais les articles 4 et 5 du règlement des thèses de la faculté étaient modifiés. Ils précisaient dans quel sens, il fallait désormais « lire » l'article 1. A savoir qu'une thèse pouvait s'inscrire dans un projet de recherche plus vaste et que 15% du temps d'activité

du doctorant pouvait être employé à « des travaux pour la section ou pour le projet de recherche ».

5) Modifications du règlement d'études (fins de thèses)

Suite à une soutenance qui s'est mal passée en section d'histoire, le décanat a souhaité modifier les articles 65 à 72 du règlement d'études (du projet de thèse à la collation du titre). Le comité de l'ACIL ne l'apprit qu'une semaine avant le vote au Conseil de faculté et ne put en discuter que la veille. Plusieurs modifications visaient un meilleur encadrement des doctorants et ne faisaient que rendre obligatoire le contenu d'un vademecum jusque-là proposé par le décanat. Un article qui proposait un « arbitrage » du décanat ou « l'appel à d'autres avis » en cas de mésentente entre le jury et le candidat intrigua toutefois le comité. Afin de consulter l'ensemble de ses membres sur ce nouveau projet, le comité proposa à ses délégués au Conseil de faculté de demander un report de la discussion. Ils acceptèrent, mais la doyenne refusa car il risquait « d'avoir des conséquences extrêmement fâcheuses » notamment pour l'engagement de trois futurs MA. Le comité accepta alors de ne pas consulter l'ensemble de sa base, à condition que l'appel à des tiers fût supprimé. Le texte ainsi modifié fut adopté par le Conseil de faculté le 9 octobre dernier.

6) Fêtes de l'ACIL

La fête de l'ACIL eut lieu le 15 mai 2008. A cause de la pluie, on trouva refuge au cœur de section de français où seul une petite dizaine de membres nous rejoignit.

Le 13 octobre, le comité organisa la fête d'accueil des nouveaux assistants, MA et MER au Zélig. A nouveau, seuls quelques membres, principalement des sections de français et d'histoire y participèrent.

Dorigny, novembre 2008